

**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE
DE HAUTE-TARENTEAISE**



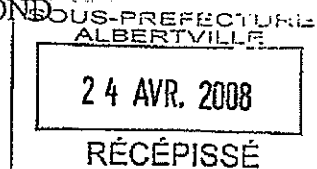
DATE DE CONVOCATION : Le 11 Avril 2008

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE	:	20
NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS	:	20
NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS		
- AYANT DONNE POUVOIR	:	0
- REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT	:	0

Le Vendredi 18 Avril 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Séez (Salle La Savoyarde), sous la présidence de Monsieur Daniel PAYOT.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs Damien PERRY, Daniel PAYOT, Mathieu FOURNET, Mesdames Dominique HYVERT-PELLEGRIN, Laurence BOCIANOWSKI, Messieurs Guillaume CRAMPE, Jean JOVET, Madame Nelly MARMOTTAN (Bourg-Saint-Maurice)
Monsieur Gilles FLANDIN, Madame Odile FOURNIER (Les Chapelles)
Messieurs Jean-Claude FRAISSARD, Stéphane GAIDE (Montvalezan)
Monsieur Jean-Louis GRAND, Madame Christiane JAYMOND (Séez)
Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD, Albert REVIAL (Villaroger)
Messieurs Raymond BIMET, Jean-Louis OTTOBON, Henri ANSELME-MARTIN, Jean-Louis AUGAGNEUR (Sainte-Foy-Tarentaise)
Messieurs Olivier ZARAGOZA, Hervé GENET, Boris MOUGEL (Tignes)
Messieurs Marc BAUER, Gérard MATTIS, Michel BOBBI, Jean-Claude FRITSCH, Sébastien FRISON (Val d'Isère)

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Christiane JAYMOND



**N° 2008-26 – ELECTION DU 1^{er} VICE-PRESIDENT DE LA MAISON
DE L'INTERCOMMUNALITE DE HAUTE-TARENTEISE**

Le Président rappelle que l'élection des vice-présidents se fait selon les mêmes règles que celles qui régissent l'élection du Président, conformément aux dispositions de l'article L 2122-7-1 du CGCT et de la réponse ministérielle n° 2741 publiée au Journal Officiel du 14 Août 2007 (page 5219).

Il rappelle également la délibération qui vient d'être prise portant à six le nombre de vice-présidents.

Le Président propose d'élire le 1^{er} Vice-Président à bulletins secrets.

1^{ère} Vice-Présidence

Se porte candidat à la 1^{ère} vice-présidence Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD

Nombre de votants	20
Nombre de bulletins blancs	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	19
Majorité absolue	11
A obtenu :	
Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD	19

Gaston PASCAL-MOUSSELARD est élu 1^{er} Vice-Président.

Le Conseil Communautaire, après délibération :

- ELIT Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD, 1^{er} Vice-Président.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

